

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 juin 2013 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : AFSS1330398A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4, R. 162-54 et R. 182-3 et suivants ;
Vu l'arrêté du 13 juillet 2011 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé ;
Vu la proposition de la Fédération nationale des orthophonistes, organisation syndicale représentative des orthophonistes,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre titulaire de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des orthophonistes : Mme Anne DEHETRE, en remplacement de Mme Nicole DENNI-KRICHEL.

Sont nommées membres suppléants de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des orthophonistes : Mme Muguette CARDONNET-CAMAIN, en remplacement de Mme Corine OGLAZA, et Mme Sarah DEGIOVANI, en remplacement de M. Nicolas KEMPA.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 13 juin 2013.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur de la sécurité sociale :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
J. BOSREDON